

carrières & VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°8 - JANVIER/FÉVRIER/MARS 2016



Événement

Vœux 2016 : « que nos cieux s'illuminent pour que nos yeux s'émerveillent ! » p.6

Aménagements

Quartier Saint-Louis : de nouvelles lignes de bus et une circulation améliorée p.8

Hommage

Souvenons-nous de Clarissa Jean-Philippe p.17

2016, ANNÉE DE LA JEUNESSE :
Web TV, ateliers radio et musicaux,
ouverture de maisons de la jeunesse



ÉDITO

- Vœux 2016 : rendre hommage, retrouver l'espérance et se tourner vers l'avenir 3

À LA UNE

- 2016 : année de la jeunesse carriéroise ! 4

ÉVÈNEMENT

- Vœux 2016 : « Que nos cieux s'illuminent pour que nos yeux s'émerveillent ! » 6

AMÉNAGEMENTS

- Quartier Saint-Louis : de nouvelles lignes de bus et une circulation améliorée 8
- Création de deux « axes jaunes » : rue David et avenue Vanderbilt 9

INTERCOMMUNALITÉ

- Carrières-sous-Poissy intègre la Communauté Urbaine « Grand Paris Seine & Oise » ! 10

CULTURE

- Une fin d'année artistique, festive et traditionnelle 12

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- De nouveaux commerçants à Carrières-sous-Poissy 14

ACTION SOCIALE

- Retour sur la Semaine de l'Égalité femme-homme 15

COMMEMORATIONS

- Le recueillement comme Devoir de mémoire 16

HOMMAGE

- Souvenons-nous de Clarissa Jean-Philippe 17

SOLIDARITÉ

- Téléthon 2015 : 17 660,57 € récoltés ! 18

CÔTÉ ASSOS

- Zoom sur... Twirling Bâton Loisirs 19

CÔTÉ ASSOS

- Union Nationale des Combattants : sur les chemins de la Grande Guerre 20
- Entente Carriéroise : L'association mobilisée ! 20
- Amicale pour le Don du Sang bénévole 20

PETITE ENFANCE

- Quelle actualité pour les petits Carriérois ? 21

EXPRESSION

- Tribunes libres 22

ÉTAT CIVIL

23

ÉDITO

Vœux 2016 : rendre hommage, retrouver l'espérance et se tourner vers l'avenir

Faire oublier 2015 pour vivre dans un monde de paix

Avant toute chose, je tenais, au nom de l'ensemble de la majorité municipale, à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte à toutes et tous, réussite, prospérité et santé ; qu'elle soit à la hauteur de vos espérances. 2016 arrivant, nous avons enfin pu tourner le dos à une année particulièrement difficile marquée par les sinistres et meurtriers attentats des 7 et 8 janvier et du 13 novembre. Nous avons tous été bouleversés par ces attaques au cœur de notre démocratie. Des attaques lâches, revendiquées par des fanatiques, qui visaient à faire vaciller nos certitudes et nos valeurs. Depuis, nos vies ont changé et il faut désormais nous habituer à un monde plus sécurisé, plus encadré, pour que triomphent pour toujours Paix et Tolérance. Nous n'oublierons pas les victimes, ces innocents, ces femmes et ces hommes qui ne demandaient pas autre chose que de vivre. « Vivre » c'est ce que nous continuerons de faire. Pour eux, pour nous, pour nos enfants.

Premier anniversaire de la mort de Clarissa Jean-Philippe

C'est ce que nous ferons également pour Clarissa Jean-Philippe, notre Carriéroise policière municipale, assassinée à Montrouge le 8 janvier 2015 dans l'exercice de ses fonctions. Après l'hommage solennel rendu lors des « Vœux de la Liberté » l'an passé, nous avons voulu associer sa mémoire à son lieu de vie, en baptisant de son nom le square situé dans le quartier des Bords-de-Seine où elle résidait. C'est lors d'une cérémonie organisée le 9 janvier, en présence de sa mère Marie-Louisa Jean-Philippe et de membres de sa famille, qu'élus, enfants et citoyens venus de tout le territoire ont rendu hommage à la jeune femme. Un moment chargé en émotions qui venait clore une semaine nationale de recueillement, en présence notamment des plus hautes autorités de l'État.

Un mariage pour démarrer l'année

Depuis le 1^{er} janvier, Carrières-sous-Poissy a officialisé son « mariage » avec 72 autres communes du Val de Seine afin de constituer la nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. De Mousseaux-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine, en passant par Mantes-la-Jolie, Aubergenville, Les Mureaux, Poissy et bien entendu Carrières-sous-Poissy, cette nouvelle entité territoriale de près de 500 km² est une opportunité formidable pour nos territoires. Première intercommunalité de la grande couronne et communauté urbaine la plus importante de France avec plus de 400 000 habitants, « GPSO » fera de l'efficacité son maître-mot : une organisation repensée, des compétences mutualisées, des services améliorés, l'attractivité et la compétitivité renforcées... A l'échelle de notre commune, des projets tels que le Parc du Peuple de l'Herbe, le Château Éphémère, la passerelle piétonne vers Poissy, ou des compétences telles que l'entretien de la voirie, la politique de la Ville ou bien encore les transports, sont désormais du ressort de la Communauté Urbaine. Cette union, nous la voulons la plus prospère et fructueuse possible.

Bien cordialement,



Christophe Delrieu
Maire

Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

2016 : année de la jeunesse

Acteurs à part entière de la vie carriéroise, les jeunes réclamaient depuis de nombreuses années des lieux de vie compatibles avec leurs envies et l'expression de leurs talents. La municipalité lance un vaste plan d'actions et d'investissements pour offrir aux jeunes carriérois de nouvelles structures et de nouveaux outils pour s'épanouir ! Focus sur la nouvelle politique municipale portée désormais par un service administratif exclusivement dédié à la jeunesse.

Deux « Maisons de la Jeunesse » : dans le quartier Centre et le quartier Saint-Louis !

De chaque côté de la ville, dans le quartier Centre et dans le quartier Saint-Louis, ces structures seront les figures de proue de la nouvelle politique en direction des jeunes.

« Des structures qui permettront enfin à nos jeunes de devenir acteurs et non plus spectateurs de la vie locale. Nous devons accompagner nos jeunes talents vers toute

création artistique ou numérique, vidéo ou radio. Ils seront évidemment encadrés par du personnel qualifié qui leur permettra, non seulement d'évoluer dans un environnement sécurisé et conforme à leurs besoins, mais également de stimuler leur créativité » précise Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy.

Ces structures seront aussi des lieux

d'information pour l'ensemble des activités municipales dédiées aux jeunes et le rendez-vous privilégié des collégiens et lycéens pour lesquels seront organisés des ateliers hebdomadaires mais également des animations durant les vacances scolaires. Et pour un peu de repos et de détente, un espace extérieur sera même aménagé !

Les « Maisons de la jeunesse » carriéroises : véritables lieux de vie, de loisirs, d'échanges et de prévention !

- espaces « détente et convivialité »,
- cyber-bases (dédiées à l'apprentissage et à la pratique des nouvelles technologies de l'information et de la communication),
- salles d'activités pour des ateliers artistiques et créatifs,
- point d'information,
- bars sans alcool et petite restauration,
- petite salle de spectacle,
- pôle ressource pour des créations musicales, numériques et filmées (salle de répétition, studio MAO, etc.),
- murs extérieurs dédiés aux graffeurs amateurs
- espace paysager extérieur de détente



Maison de la Jeunesse, quartier Saint-Louis, rue du 8 mai 1945



Maison de la Jeunesse, quartier Centre, 573 Grande Rue

se carriéroise !

Une « WebTV carriéroise » ...

Les jeunes carriérois de l'association CaminoTV, pleins d'envie et de dynamisme, ont développé une activité de production audiovisuelle et ont travaillé un projet conséquent avec la Municipalité : la création d'une « Web TV carriéroise » ! Désireuse de développer l'identité audiovisuelle de la commune et de se mettre à l'heure de l'internet en faisant participer les jeunes de la ville, l'équipe municipale s'est ainsi lancée dans un partenariat logistique et humain avec l'association. La future WebTV, dont la mise en place est prévue pour le courant de l'année 2016, proposera un journal mensuel composé de reportages tournés à Carrières et sera diffusée sur le site internet de la ville.



... et des ateliers vidéos pour les collégiens !

L'intérêt du partenariat noué avec l'association de jeunes « CaminoTV » réside également dans la polyvalence des participants. La moitié des membres de l'association CaminoTV étant Carriérois, l'idée de partager leurs connaissances avec les jeunes de la ville a fait son chemin et s'est déjà concrétisée

sur le terrain. Depuis quelques semaines, des élèves du Collège Flora Tristan participent assidument à des ateliers mis en place par l'association : création de site internet, réalisation d'un reportage sur l'eau ou bien encore prévention autour des réseaux sociaux. Des initiatives largement plébisci-

tées par les collégiens qui découvrent de nouveaux modes d'expressions et sont ainsi sensibilisés de manière quasi-professionnelle au monde de l'internet. Au total, ce sont près de 200 collégiens qui sont concernés par ces activités !

Infos+ : www.maisoncamino.fr

La radio LFM s'installe à Carrières-sous-Poissy et s'ouvre aux jeunes !



Grâce à cette implantation, les jeunes Carriérois pourront participer à des ateliers pédagogiques. Création de flash infos décalés, de reportages, de chroniques... autant d'activités qui seront proposées aux jeunes désireux de découvrir l'univers de la radio sur les temps péri et extrascolaires (les mercredis et pendant les vacances scolaires).

Encadrés par des journalistes de la radio LFM, ils pourront ainsi toucher à la technique, développer leur expression ainsi que leur esprit critique lors de sessions qui ne manqueront pas de susciter curiosité et amusement. Si l'objectif initial n'est pas nécessairement de susciter des vocations, les encadrants prendront plaisir à partager un peu de

leur quotidien avec les journalistes en herbe. Ces ateliers devraient démarrer à la rentrée prochaine et les curieux peuvent d'ores et déjà se renseigner auprès de LFM.

Infos+ : 01 30 94 62 41

www.lfm-radio.com

Un vrai studio radio professionnel pour les jeunes !

Un espace de 90 m2 va être aménagé pour accueillir les ateliers des journalistes de la radio LFM avec :

- espaces numériques dédiés aux recherches journalistiques et à la préparation des reportages radiophoniques,
- studio complet d'enregistrement pour produire les reportages et réaliser les interviews sur le plateau, comme de vrais professionnels !

Vœux 2016 : « Que nos cieux s'il

Les 15 et 17 janvier, Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, et les membres de l'équipe municipale ont successivement présenté leurs vœux aux personnalités et aux Carriérois. Deux cérémonies qui auront permis de tirer un trait sur une triste année 2015 et d'afficher enthousiasme et volonté pour la nouvelle année. La rédaction de Carrières&VOUS vous propose un retour en images sur ces deux temps forts.

pou



Christophe Delrieu avec les représentants de l'État et les élus voisins



Les élèves de l'École de Musique à la tribune



Lors de la cérémonie du 15 janvier dédiée aux personnalités (entrepreneurs, partenaires associatifs, élus), le Maire de Carrières-sous-Poissy a tenu à rappeler l'importance de l'engagement des membres de la majorité municipale. Il a également présenté la nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise dont notre ville est désormais membre, remercié le Sénateur des Yvelines Alain Gournac, le Député-Maire de Chambourcy Pierre Morange, mais aussi les maires des communes voisines pour leur présence, ou bien encore remis la médaille de la Ville à Catherine Arenou, actuelle Maire de Chanteloup-les-Vignes, et Michel Constant, deux médecins bien

connus des Carriérois qui ont œuvré pendant plus de 30 ans dans notre commune. Le chef carriérois François Faidy était également présent pour un atelier culinaire qui a enthousiasmé les plus gourmands.

Cette année, la tradition a refait surface à Carrières : le 17 janvier, les habitants étaient invités à déguster la fameuse galette des Carrié « Reines » et des Carrié « Rois ». Un moment de partage lors duquel, le Maire, Christophe Delrieu a notamment remercié les artistes amateurs de l'APVS qui exposaient leurs peintures, aquarelles et dessins dans le hall de l'Espace Louis Armand tout comme l'artiste Dominique Galichet-

Mersimi. Cette Carriéroise résidant sur l'Île de la Dérivation avait également exposé les travaux exécutés par ses jeunes élèves de « L'Atelier 640 », son association d'éveil artistique.

Les cérémonies, placées sous le signe de la jeunesse, ont permis d'écouter plusieurs élèves de l'Ecole Municipale de Musique. La musique adoucissant les âmes, piano, violoncelle et chant étaient au menu de ces interludes qui ont ravi les spectateurs. Dans le même registre, des jeunes Carriérois ont interprété deux chansons, « Paix sur terre » et « On écrit sur les murs », célébrant ainsi l'espoir d'un monde plus ouvert et fraternel.

Bonne année à tous !



Les élus de la majorité municipale à votre service

luminent
r que nos yeux s'émerveillent ! »



Quartier Saint-Louis : de nouvelles lignes de bus et une circulation améliorée

La Municipalité, en partenariat avec la nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, ouvre une grande réflexion sur les circuits des transports en commun, la circulation et le stationnement. Ce lourd travail sera mené en concertation avec les habitants durant toute l'année 2016.

La première étape consistait à restructurer l'ancienne ligne 2 en deux nouvelles lignes pour offrir des temps de parcours plus rapides à destination de Poissy, une fréquence de bus plus importante, et l'allongement de l'amplitude horaire. Ce nouveau dispositif, pour partie provisoire, est effectif depuis le 4 janvier 2016 pour les habitants des quartiers Saint-Louis et Bords-de-Seine. Il sera amélioré au cours des nombreuses réunions de concertation qui seront proposées aux habitants toute cette année 2016.

DEUX NOUVELLES LIGNES PLUS DE FRÉQUENCES DE NOUVEAUX ARRÊTS

Ligne 1   

Carrières-sous-Poissy Saint Louis <> Gare de Poissy

La ligne 1 est créée afin de simplifier le trajet et mieux desservir la partie nord du quartier Saint-Louis à Carrières.

Un bus toutes les 15 à 20 minutes en semaine de 5h15 à 23h

Les plus :

- > une offre identique toute l'année
- > une correspondance avec les premiers et derniers trains et RER à Poissy

Ligne 2   

Carrières-sous-Poissy Saint Louis <> Gare de Poissy

La ligne 2 est modifiée afin de simplifier le trajet et mieux desservir la partie sud du quartier Saint-Louis.

Un bus toutes les 10 à 15 minutes en semaine de 5h15 à 0h20

Les plus :

- > des bus jusqu'à 0h20 du lundi au samedi

Ligne 6

Carrières-sous-Poissy Saint Louis <> Centre

La ligne 6 change uniquement de numéro : c'est l'ancienne ligne 1 qui garde pour cette année son itinéraire et ses horaires sur l'ensemble de la ville de Carrières-sous-Poissy.

Un bus toutes les 30 minutes du lundi au samedi



Création de deux « axes jaunes » : rue David et avenue Vanderbilt

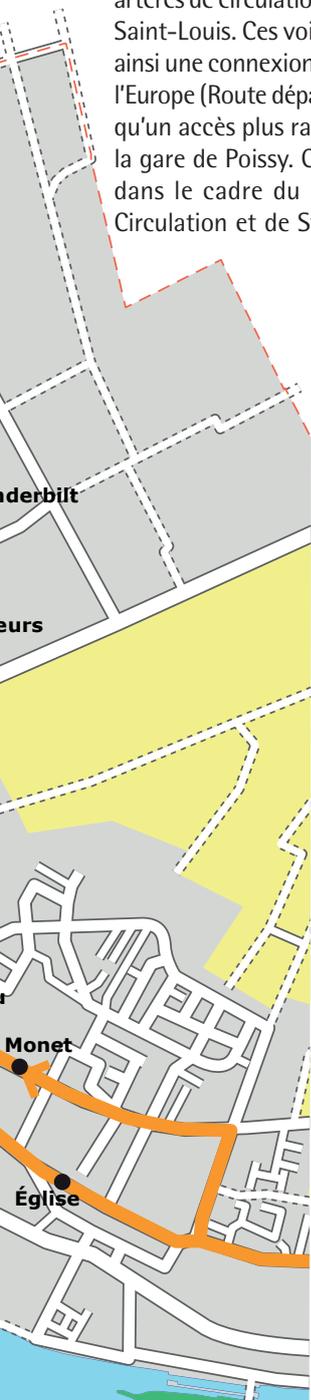
Avec la livraison de nouvelles habitations et l'arrivée de nouveaux habitants, le quartier Saint-Louis arrive progressivement à saturation en matière de circulation. *« Jusqu'à présent, rien n'avait été fait pour résoudre cet épineux problème. Si nous ne faisons rien, des difficultés majeures surviendront. Difficultés que rencontreront d'abord et avant tout les habitants »* explique le Maire, Christophe Delrieu. Depuis peu, l'Avenue Vanderbilt et la Rue David sont désormais des « axes jaunes » : deux axes où le stationnement est interdit. Le but est de créer deux artères de circulation fluide sur le Quartier Saint-Louis. Ces voies fluidifiées assurent ainsi une connexion facilitée à l'avenue de l'Europe (Route départementale 190), ainsi qu'un accès plus rapide pour les bus vers la gare de Poissy. Cette décision s'inscrit dans le cadre du nouveau Schéma de Circulation et de Stationnement dont la

discussion a été lancée à l'automne 2015 par la Municipalité. Il s'agit de la première étape d'une réflexion plus globale qui vise à repenser la circulation, par des voies en sens unique et le stationnement, en créant plus de places, sur ce quartier en pleine mutation urbaine. Les habitants seront bien entendu associés à ces décisions et ces questions lors des prochaines réunions publiques et au sein des Comités de Quartier. Des exemples d'axes fluides existent déjà sur Carrières : l'Avenue de l'Hautil et le Boulevard Pelletier. Dans le quartier Centre, ces artères de fluidité favorisent l'accès à l'Avenue de l'Europe (RD190) depuis les rues secondaires du quartier. Une réflexion sera également menée ultérieurement autour de la Rue Carnot. *« Nous comptons également sur le comportement citoyen des habitants. Si les propriétaires et locataires des habitations de ces axes pourraient être autorisés à*

Des bandes jaunes continues et discontinues

Sur les axes concernés, il est formellement interdit de stationner. Seuls les résidents pourront bénéficier d'une autorisation d'arrêt momentané en utilisant exclusivement les places délimitées par une bande jaune discontinue. Tous les contrevenants à ces règles seront désormais verbalisés et les véhicules enlevés.

s'arrêter le temps de décharge, les garages qui servent aujourd'hui d'espaces de stockage doivent idéalement retrouver leur usage premier. Nous ne pouvons moderniser les transports sans nous poser la question de la circulation et du stationnement » ajoute Christophe Delrieu, le Maire de Carrières-sous-Poissy.



« Axe jaune » de la rue David



« Axe jaune » de l'Avenue Vanderbilt



Carrières-sous-Poissy intègre la Communauté Urbaine « Grand Paris Seine & Oise » !

Depuis le 1^{er} janvier, notre commune a intégré à la nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Faisant suite à la réforme territoriale engagée par l'État, ce territoire réunira plus de 400 000 habitants au sein d'un large bassin d'emplois. Zoom sur ce nouvel espace de vie et d'activités économiques...



La réforme territoriale engagée par l'État comprend la mise en place d'une nouvelle carte des intercommunalités. En Île-de-France, ce nouveau « schéma de coopération intercommunale » a été validé le 4 mars 2015. Il y a notamment été décidé le regroupement entre six intercommunalités du Nord-Yvelines.

La nouvelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise est donc le fruit de la fusion entre les 6 intercommunalités situées sur le territoire de

l'Opération d'Intérêt National Seine Aval : la Communauté de Communes Seine Mauldre (Aubergenville), la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin (Limay), la Communauté d'Agglomération de Poissy-Achères-Conflans-Sainte-Honorine, la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines et la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine.

Cet espace dispose de nombreux avantages (infrastructures de trans-

ports, pôles économiques, environnement...) et réunit 405 000 habitants et 122 000 emplois. Structurée autour de 73 communes constituées de pôles urbains, de villes intermédiaires et de communes rurales, elle est à ce jour la plus grande communauté urbaine de France. Des atouts de taille pour développer sa compétitivité et son attractivité. Le siège de cette communauté urbaine se situe à Aubergenville, son président est Philippe Tautou, Maire de Verneuil-sur-Seine.

Grand Paris Seine & Oise en chiffres

- Près de **500** km² de superficie
- **405 049** habitants
- **73** communes dont :
 - > 10 communes de moins de 500 habitants
 - > 28 communes de plus de 2 500 habitants
 - > 29 communes sur la rive droite de la Seine, 44 sur la rive gauche
- Environ **55 km** de Seine
 - > 18 îles
 - > 18 franchissements (ponts routiers et ferroviaires, passerelles, viaducs...)
- **2 100 km** de voiries
- **9** nouvelles gares « RER Eole » à terme

8 questions-réponses pour mieux connaître « Grand Paris Seine & Oise »

1 - Comment ont été menés les travaux préparatoires à la mise en place de la nouvelle communauté urbaine ?

Depuis septembre 2014, les élus ont été associés à l'organisation de la nouvelle intercommunalité à travers le Comité des Présidents, des séminaires et des ateliers, mais aussi des rencontres avec les maires et l'organisation de Conférences des Maires dès novembre 2015. En parallèle, pour permettre la continuité des services publics au 1^{er} janvier 2016, plusieurs travaux ont été menés (et le sont encore) sur le plan administratif. En 2015, une équipe de préfiguration de cette nouvelle administration a été mise en place.

2 - Pourquoi passer d'une « Communauté d'agglomération » à une « Communauté Urbaine » ?

Une étude des conséquences administratives, juridiques et financières, a amené les intercommunalités concernées et les communes à se prononcer en faveur d'une Communauté Urbaine. Outre des avantages financiers non négligeables en ces temps de restrictions budgétaires, ce choix répond également à des considérations pragmatiques. L'addition des compétences aujourd'hui détenues par les 6 intercommunalités sont très proches de celles devant être exercées par une Communauté Urbaine.

3 - Quelles seront les missions de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ?

La Communauté Urbaine assure des compétences obligatoires : le développement économique et le tourisme, la mobilité et les déplacements urbains, les équipements socio-culturels et sportifs, l'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat, la voirie et le stationnement, la politique de la ville, l'environnement, la gestion de divers services publics

d'intérêt collectif : collecte et traitement des déchets, eau et assainissement...

4 - Pourquoi avoir choisi le nom « Grand Paris Seine & Oise » ?

Ce choix a été guidé par la nécessité de favoriser le rayonnement et le dynamisme d'un territoire porteur de projets structurants, à l'Ouest de Paris. La notion de « Grand Paris », avec toute la notoriété induite par « Paris » à l'échelle nationale et internationale, trouve donc un intérêt majeur. Quant au terme « Seine », il renvoie naturellement à un élément identitaire fort. Enfin, le recours à l'Oise vise à faciliter le positionnement géographique du territoire (confluence). A noter également dans le choix de « Grand Paris Seine & Oise », une dimension pragmatique, avec un acronyme à l'appropriation facilitée (« GPSO »).

5 - Où sera situé le siège de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ?

Il se situera à Aubergenville, au centre du territoire. Pour permettre une présence de l'administration sur les pôles Est et Ouest du territoire, les locaux des actuelles Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine (Carrières-sous-Poissy) et Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Magnanville) sont maintenus. Cette organisation territoriale s'appuie également sur les communes.

6 - Les services publics ont-ils changé depuis le 1^{er} janvier 2016 ?

La création de la Communauté Urbaine va se traduire par la prise de nouvelles compétences et donc, par le transfert de biens et de services des communes vers l'intercommunalité. Pour les équipes qui travaillent à l'élaboration de la Communauté Urbaine, l'enjeu essentiel est d'assurer la conti-

nuité du service public. Pour permettre cette continuité, plusieurs conventions de gestion provisoire avec les communes sont actuellement mises en place. Ce fonctionnement provisoire aboutira progressivement sur une démarche de qualité et d'harmonisation des services publics, dans une logique de proximité.

7 - Combien d'agents comptera cette nouvelle Communauté Urbaine ?

Si l'organisation définitive de la Communauté Urbaine se mettra en place progressivement en 2016, le nombre d'agents sera, dans un premier temps, équivalent aux effectifs actuels au sein de chaque intercommunalité fusionnée, soit plus de 850 agents.

8 - Qui sont les élus de la Communauté Urbaine ?

Les 129 conseillers communautaires sont désignés au sein de chaque conseil municipal des 73 communes. Le nombre de 129 est fixé par la loi au regard de la taille démographique de la Communauté Urbaine (80 sièges à répartir proportionnellement entre les communes), auquel il convient d'ajouter 49 sièges pour les communes ne disposant pas d'au moins un siège (principalement les communes rurales). Ainsi, le nombre de conseillers communautaires siégeant à la Communauté Urbaine variera de 11 représentants pour la commune la plus peuplée (Mantes-la-Jolie) à un représentant pour la majorité des communes (58 villes concernées). La commune de Carrières-sous-Poissy dispose de trois sièges. **Le conseil municipal a désigné le Maire, Christophe Delrieu, et les Maires-adjoints Lucas Charmel et Khadija Gamraoui-Amar pour être les représentants de la Ville au sein de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.**



Philippe TAUTOU
Président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Christophe DELRIEU
Vice-Président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise



Lucas CHARMEL
Conseiller communautaire



Khadija GAMRAOUI-AMAR
Conseillère communautaire

Une fin d'année artistique, festi

Les derniers mois de l'année approchant, c'est une programmation festive et culturelle éclectique qui a été proposée aux Carriérois. Une soirée de détente entre amis, un rendez-vous familial incontournable, deux concerts des élèves de l'École de musique... une fois encore, chacun avait l'occasion de passer quelques bons moments dans une ambiance chaleureuse.

Un Noël fabuleux à l'Hôtel de Ville

Le 12 décembre, la Mairie accueillait le Marché de Noël de Carrières-sous-Poissy. Initialement prévu en extérieur, les exposants ont dû, pour des raisons de sécurité, proposer leurs produits au sein même de l'Hôtel de Ville. Une contrainte qui n'a pas empêché cet événement traditionnel et familial de rencontrer un franc succès avec plusieurs centaines de Carriérois qui ont fait le déplacement tout au long de la journée. Il faut dire que l'offre était alléchante : huîtres, champagne, macarons, barbes à papa, chocolat, épicerie fine, bijoux, food truck, jeux pour enfants... Sans oublier la lecture d'un conte de Noël qui aura émerveillé les plus jeunes et, bien évidemment, la présence du Père Noël tout disposé à prendre quelques photos avec les visiteurs, petits et grands !

En fin d'après-midi, une fois la nuit tombée, ce fut au tour du Grand Zingali et de ses joyeux ferrailleurs d'entrer en piste dans le parc de l'Hôtel de Ville. Bonimenteur et cracheur de feu, ils ont entraîné les spectateurs très nombreux dans une déambulation foraine faisant la part belle au cirque et aux performances artistiques.



e et traditionnelle

Soirée cabaret à l'Espace Louis Armand

Il y avait comme une ambiance de Moulin Rouge ou de Lido à l'Espace Louis Armand le soir du 21 novembre. Plumes, strass et paillettes ont illuminé le repas thématique proposé aux Carriérois par la Municipalité. Au cours d'un show de plus de deux heures sur le thème du music-hall, les artistes présents sur scène (danseuses, imitateur et trompettistes) ont fait voyager les spectateurs en 15 tableaux, quelques interludes reprenant des standards et 110 costumes venus du Brésil, de Las Vegas, du Japon, d'Argentine ou bien encore du Grand Nord. La soirée s'est conclue sur une « Marseillaise » entonnée par le public en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre et aux forces armées mobilisées pour notre sécurité. Une soirée inoubliable.



Strass, plumes et bonne ambiance.



L'École de Musique en concerts



L'École de Musique joue pour les enfants du monde

Le 20 novembre, les élèves de 2^e et 3^e cycle de l'École municipale de Musique ont donné un concert gratuit à l'Hôtel de Ville. Organisé à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant décrétée par l'UNICEF, cet événement visait à mettre un coup de projecteur sur cette journée dédiée à la condition des enfants à travers le monde. Cette cause est une préoccupation majeure de la Municipalité, adhérente au réseau « Ville Amie des Enfants » depuis 2006. Piano, violons, guitares et violoncelles étaient

de sortie afin de proposer un concert classique, ouvert au jazz et à la variété, qui a connu un joli succès. Dans le cadre des festivités de fin d'année, l'École de Musique a également donné son traditionnel concert de Noël le 17 décembre à l'Espace Louis Armand. La thématique de cette année était dédiée au peintre Marc Chagall qui était un grand mélomane. Avec le concours d'une conteuse, les élèves ont interprété différentes pièces musicales au piano, violon, violoncelle, guitare, flûte traversière et saxophone en hommage à



Spectacle de fin d'année



l'artiste qui a décoré, entre autres, le plafond de la salle de spectacle de l'Opéra Garnier. Encore bravo aux participants ainsi qu'à leurs professeurs !

Infos+ : 01 34 01 19 30 (Service Culture)

De nouveaux commerçants à Carrières-sous-Poissy

La vie d'une commune est conditionnée par son offre en commerces de proximité. Soucieuse d'offrir aux habitants toutes les commodités nécessaires à une vie citadine épanouissante, la Municipalité s'est engagée depuis 2014 à renforcer et à accompagner l'offre commerciale à Carrières. Qu'il s'agisse des forains du Marché Saint-Exupéry ou des commerces établis, ces acteurs sont incontournables. Nous vous invitons à rencontrer les nouveaux venus.



Drive des Champs

Produits fermiers locaux (Fabrique 21 – 1570 avenue du Port)
Créé pour répondre à une demande de plus en plus importante en matière de produits sains et naturels, « Drive des Champs » vous propose de passer commande via une plateforme internet dédiée (www.drivedeschamps.fr). Vous pouvez composer votre propre panier de produits frais issus de producteurs locaux, le « Drive » se charge ensuite d'assurer la collecte et le transport des produits en question jusqu'au relais carriérois situé sur le parking de la Fabrique 21. Ce nouveau mode de consommation possède le triple avantage de vous faire gagner du temps, d'apporter votre soutien à nos producteurs et de bénéficier de prix attractifs grâce au circuit court.



Au fil des saisons

Fleuriste (place Saint-Exupéry)
Depuis fin novembre, le jeune pisciacais Anthony Poirimol vous accueille dans sa boutique « Au fil des saisons » située place Saint-Exupéry. Pour le fleuriste, qui a déjà travaillé en tant que vendeur, c'est une première expérience comme gérant de son magasin et, selon son propre avis, « les débuts sont très encourageants, bien plus que je ne l'aurais imaginé ». Ouverte du lundi après-midi au samedi soir, la boutique vous propose des créations florales originales pour des prix attractifs et livre également à domicile ainsi que sur votre lieu de travail. Parmi les nouveautés : des cartes de fidélité ainsi qu'une offre surprenante qui ne manquera pas de séduire les clients, particulièrement à l'approche de la Saint-Valentin.



Restaurant gastronomique « In Tempo »

Cuisine traditionnelle (avenue Vanderbilt)
En changeant de directeur et de chef, le restaurant situé au sein du Château Vanderbilt s'est totalement renouvelé. Grâce à Alain Besse, directeur, fort d'une expérience de 20 ans dans l'hôtellerie de luxe et à Andres Bolivar, jeune chef talentueux et créatif, « In Tempo » a pris une nouvelle dimension. « Il y a une grosse évolution culinaire, grâce bien entendu à notre jeune chef qui exprime son savoir avec passion. Les retours sont très flatteurs. Nous proposons une cuisine traditionnelle et raffinée et notre carte comporte des formules intéressantes, notamment le midi avec une formule à 11 euros » confie Alain Besse. La carte est composée de produits frais, de saison et locaux pour une grande partie d'entre eux.

Nouveaux commerçants au marché Saint-Exupéry



M. Le Bras, votre fromager

Depuis quelques semaines, deux nouveaux forains sont installés : Madame Wilfrid qui vous propose ses spécialités antillaises (colombo, acras et bokit) et Monsieur Le Bras, fromager, vous attendent sur place. Venez à leur rencontre pour découvrir leurs produits !

Infos+ : 01 39 22 36 05
(Direction du Développement urbain, de l'Urbanisme et de l'Économie locale)



Retour sur la Semaine de l'Égalité femme-homme

Engagée pour la reconnaissance active des droits des femmes et pour la lutte contre les discriminations et les violences, la Municipalité organise des actions de sensibilisation auprès d'un large public. Du 23 au 28 novembre dernier, une nouvelle Semaine de l'Égalité femme-homme était organisée à Carrières-sous-Poissy associant ainsi cet événement à la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes célébrée traditionnellement le 25 novembre.



Plusieurs temps forts ont été organisés cette année autour de la thématique suivante : « l'émancipation de la femme ». Des lectures de conte tout d'abord par Madame Guionie, conteuse agréée par l'Éducation Nationale, au sein d'écoles de la ville (Pasteur, Giono, Duguesclin, Surcouf), auprès des apprenants des Ateliers Sociolinguistiques du Centre Social et Culturel Espace Rosa Parks, ainsi que pour les élèves de 6^{ème} du Collège Flora Tristan. Deux ouvrages ont été présentés : « Ma mère est maire », l'histoire d'un garçon de CE1 embarrassé d'avoir un père au foyer et une mère première magistrate de sa ville, et « Joli cœur », le récit d'un jeune garçon qui est régulièrement moqué pour son tempérament fleur-bleue, son romantisme et son amour des fleurs. Très appréciées par le public, ces lectures ont touché 165 enfants et adultes et ont permis des échanges intéressants.

Deux films, « La source des femmes » et « L'emprise », ont été diffusés pour les adultes. Ils ont été suivis à chaque fois d'un débat animé par le planning familial. A chaque séance, ce sont 50 personnes qui se sont présentées pour voir et échanger autour de sujets sensibles (les conséquences du trauma et de la violence psychologique et sexuelle notamment). Certains témoignages de participants ont ému, la parole s'est libérée et la sensibilité de chacun a pu s'exprimer.

Au-delà des séances cinématographiques, le planning familial organisait également un groupe de parole le 26 novembre en présence d'une vingtaine de femmes



Christophe Delrieu, Maire, et Karine Boum-Balsera, conseillère municipale, ont chaussé les crampons avec les jeunes

venues évoquer leurs expériences et s'enrichir de celles des autres. Sur le thème de la violence et des discriminations au sein du couple ou de la cellule familiale, ce temps d'échange fut également très bénéfique à l'ensemble des participantes. Une représentation théâtrale du « Ventre de la baleine » s'est déroulée à l'Espace Louis Armand. Cette histoire de femme, d'amour, de violence et de libération a grandement été appréciée par le public. Le sport n'a pas été oublié avec plusieurs animations. Au Soccer Park tout d'abord avec un tournoi de foot mixte et intergénérationnel organisé en partenariat avec le Centre Social. Christophe Delrieu, Maire, et Karine Boum-Balsera, Conseillère municipale déléguée aux Actions Sociales, se sont prêtés également à l'exercice dans une ambiance conviviale et fair-play. Le 28 novembre, en clôture de cette semaine, le COCG organisait une randonnée pédestre sur Carrières, longeant la Seine du Parc du Peuple de l'Herbe à l'Île de la Dérivation.

Au total, cette semaine d'actions a rassemblé plus de 400 personnes et aura permis de faire avancer la question de l'égalité femmes-hommes. Une opération amenée à se renouveler chaque année.

Infos+ : 01 78 63 72 17

(Direction du Développement social urbain et de la Citoyenneté)



« Le ventre de la baleine » à l'Espace Louis Armand



Ciné-débat sur la condition féminine



Lecture de contes et éveils à l'égalité

Le recueillement comme Devoir de mémoire

Armistice de 1918, anniversaire de la mort du Général Leclerc, hommage aux morts d'Algérie, du Maroc et de Tunisie : ces trois temps forts du calendrier mémoriel sont venus rappeler l'importance du recueillement et la nécessité de faire vivre les valeurs de notre République. Ce début d'année 2016 a également été marqué par le dévoilement d'une plaque en hommage à Clarissa Jean-Philippe devant le square qui porte désormais son nom.

11 novembre : 97^e anniversaire de l'Armistice

Comme l'année passée, à l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre Mondiale, la Municipalité avait associé une trentaine d'écoliers de la ville venus des écoles élémentaires Champfleury et Pasteur. Arborant des tenues rappelant celles des poilus, ils ont interprété « La Marseillaise », « Le soldat » de Florent Pagny ainsi que « L'hymne à la joie », et ont défilé avec les porte-drapeaux en tête du cortège qui partait de l'Hôtel de Ville vers le cimetière de l'Arpent du Prieur en passant par la Grande Rue. Devant le monument aux morts de Carrières, Christophe Delrieu, Maire, s'est exprimé en ces termes : « *Ce Devoir de Mémoire, nous le devons aux familles endeuillées, à celles et ceux qui ont perdu un père, un frère, un fils, un époux. Nous le devons à ceux qui sont morts aux premiers jours du conflit, nous le devons à ceux qui ne virent pas la victoire, à ceux qui sont*

revenus brisés, bouleversés à jamais, à tous ceux qui ont rendu possible l'avènement de ce jour tant attendu de novembre 1918 ».

Hommage au Général Leclerc : honorer un homme et ses valeurs

Première cérémonie commémorative se déroulant après les attentats du 13 novembre, l'hommage au Général Leclerc organisé le 28 novembre à l'occasion du 68^e anniversaire de sa mort a permis de rappeler notre attachement aux valeurs fondamentales de notre République. Des valeurs qu'incarnait exemplairement le Général Leclerc, héros de la 2nde Guerre Mondiale, libérateur de Paris avec sa glorieuse 2^{ème} Division Blindée. Entouré de citoyens, Christophe Delrieu a évoqué les mots de Charles de Gaulle : « *Enfants de France, rêvez un jour d'être des Leclerc ; apprenez ce que vaut une libre volonté française. Car son épopée est, pour toujours, une des plus belles pages de notre histoire* ».

Se souvenir des combats en Algérie, au Maroc et en Tunisie



Les porte-drapeaux rendent hommage aux morts d'Afrique du Nord



Des jeunes Carriérois participent au défilé du 11 novembre avec élus et habitants

Dernière cérémonie commémorative de l'année, l'hommage aux morts en Afrique du Nord s'est déroulé le samedi 5 décembre. Durant huit ans, la Guerre d'Algérie opposa des gens qui pendant des décennies avaient fraternisé. Plus que n'importe quelle autre colonie, la question de l'indépendance de l'Algérie bouscula les partis, déchira l'opinion et opposa les intellectuels. Aujourd'hui encore, le conflit continue d'occuper les esprits : pieds-noirs, harkis, Algériens et Français d'origine algérienne, militants pro-FLN... ses témoins, leurs enfants et petits-enfants ont en eux l'écho de la plus terrible des guerres de décolonisation. Pour la Municipalité, il fallait rendre hommage aux morts qui, des deux côtés, ont vécu ces drames ; il fallait honorer cette jeunesse de France appelée sous les drapeaux ; il fallait se souvenir du sacrifice de Lucien Riou, jeune Carriérois de 21 ans mort en Algérie. « *Sans ces mots que nous exprimons, nulle réconciliation n'est possible* » a conclu le Maire de Carrières-sous-Poissy.

Souvenons-nous de Clarissa Jean-Philippe

Un an après la tragique disparition de la jeune policière municipale, la Ville de Carrières-sous-Poissy où elle habitait lui a rendu un hommage solennel le 9 janvier dernier en baptisant de son nom un square situé à proximité des bords de Seine. Organisée en présence de Madame Marie-Louisa Jean-Philippe, mère de Clarissa, et de membres de sa famille, cette cérémonie pleine d'émotion a rassemblé plus de 200 personnes.



Christophe Delrieu et Marie-Louisa Jean-Philippe, la mère de Clarissa



Les écoliers mobilisés pour honorer la mémoire de Clarissa

Cet après-midi du 9 janvier, dans le quartier des Bords-de-Seine, élus, citoyens et journalistes étaient venus en nombre pour saluer la mémoire de Clarissa Jean-Philippe assassinée un an plus tôt à Montrouge dans l'exercice de ses fonctions. Pour la jeune femme, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, servir les autres et la République était le plus noble des devoirs. Ce matin du 8 janvier 2015, au lendemain de l'attentat survenu au siège de l'hebdomadaire Charlie Hebdo, la barbarie l'a fauchée, à 26 ans.

« En donnant son nom à un square, dans ce quartier qu'elle aimait tant, nous avons choisi d'honorer sa mémoire sur son lieu de vie afin que chacun se remémore, conformément au souhait de sa famille, de la jeune fille souriante, discrète et travailleuse qu'elle était. » a déclaré Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, dans son discours. « Si le choc de sa disparition ne s'est pas atténué, il nous faut désormais nous souvenir de Clarissa comme elle a vécu et non comme elle est morte. Il faut garder à l'esprit que son engagement était celui d'une jeune fille pêtée des valeurs de la République, celles des Humanistes, des Lumières, de toutes celles et ceux qui face à l'extrémisme et à la barbarie n'ont jamais cédé ».

Rappelant son parcours, le Maire de

Carrières s'est exprimé également ainsi : « L'hommage que nous lui rendons un an après son assassinat paraît bien peu comparativement à la douleur de ses proches mais il témoigne de notre attachement, je le disais, à faire vivre Clarissa dans nos cœurs, nos pensées et nos prières. Et cela, je veux le redire, nous le faisons par delà nos différences, nos opinions, nos origines ou nos croyances. Car dans ces moments de doute, de peur et d'incertitudes nous devons être rassemblés plutôt que divisés. C'est ce en quoi croyait Clarissa

Jean-Philippe, c'est ce qu'elle aurait voulu. Je veux profiter de cet hommage pour saluer le courage et le dévouement de l'ensemble des policiers municipaux et nationaux qui sont quotidiennement en première ligne pour assurer notre sécurité, ainsi que nos gendarmes, nos militaires, nos personnels de secours et les membres de la sécurité civile qui sont eux aussi là pour défendre, protéger, soigner la population. »

À Carrières, depuis le 8 janvier 2015, « nous sè Clarissa ».



Hommage solennel des policiers municipaux et nationaux

Téléthon 2015 : 17 660,57 € récoltés !

Les 4 et 5 décembre derniers, la Ville de Carrières-sous-Poissy participait à l'édition 2015 du Téléthon. Une fois encore, solidarité et partage ont présidé à cette grande manifestation où tous les acteurs de la vie locale, qu'ils soient bénévoles, commerçants, élus ou simples citoyens, ont fait preuve d'un engagement de tous les instants.



Si le climat n'incitait pas particulièrement à l'optimisme à l'ouverture du Téléthon 2015, les personnes engagées dans ce combat digne et salutaire ont vite été rassurées. Certes, le montant des dons collectés est inférieur à l'année précédente, mais il demeure nettement au-dessus des sommes enregistrées dans des communes plus importantes. Avec 17 660,57 euros, les Carriérois ont manifesté un réel engouement.

« A Carrières, comme partout en France, il est primordial d'accompagner le combat mené par l'AFM depuis maintenant 28 ans

pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques et accompagner les malades et leur famille. Grâce à la générosité des Français, l'AFM a collecté depuis le lancement du Téléthon en 1987 près de 2 milliards d'euros qui ont permis des avancées notables de la recherche, notamment sur la thérapie génique » a rappelé Christophe Delrieu, Maire.

Pendant deux jours, élus, personnel municipal et bénévoles se sont investis pour faire de cette nouvelle édition un succès : les scolaires ont été mobilisés et ont permis de générer près de 600 euros

de dons ; les habitants ont pu participer au grand concours « Interquartiers » remporté par l'équipe du Quartier Centre, mais également au loto organisé par le FLEP, à une soirée dansante et costumée et à un flash-mob ; ils ont pu assister à des représentations de plusieurs associations carriéroises... Autant d'activités qui, sous forme de festivités, auront servi la cause de la recherche. Une fois encore : merci pour votre générosité !

Infos+ : 01 34 01 19 30
(Service de la Vie Associative)

Zoom sur... Twirling Bâton Loisirs

Champion de France lors de son enfance, Nicolas Jouanny, désormais Président du club Twirling Bâton Loisirs de Carrières-sous-Poissy, nous présente son parcours, l'association et ses ambitions pour les années à venir.

Pouvez-vous nous présenter le twirling bâton, votre association ainsi que votre parcours au sein de celle-ci ?

N.J. : « Le club existe depuis 1997 à Carrières-sous-Poissy. C'est une discipline que l'on croit relativement jeune mais qui existe en réalité depuis plusieurs dizaines d'années. On pense évidemment aux majorettes mais si on utilise évidemment leur traditionnel bâton, il y a été ajouté des techniques bien plus poussées ainsi que de la gymnastique et de la danse. Concernant notre club, il a toujours été structuré de manière très réduite, non parce que nous manquons d'ambition mais parce que nous avons toujours souhaité maintenir au fil des années une ambiance familiale. C'est ce qui nous permet d'allier plaisir de la pratique et désir de résultats dans les différentes compétitions où nous nous présentons. A titre personnel, c'est un club qui m'a vu grandir. J'y ai adhéré dès mon plus jeune âge, entre 2000 et 2006. J'ai donc commencé à 5 ans et démarré très tôt la compétition. Les garçons étant relativement minoritaires dans cette discipline, je suis parvenu à m'imposer assez facilement en solo sur différents podiums. Mais ma plus grande fierté est d'avoir remporté le titre Champion de France en duo avec ma sœur. C'est à la faveur de mon retour en région parisienne pour mes études et suite au départ de l'ancienne présidente que j'ai repris depuis le 31 janvier 2015 les clefs de ce trésor qu'est le club de Twirling Bâton de Carrières. Malgré mes 20 ans, je n'ai pas hésité une seconde ».

Le twirling bâton jouit d'une notoriété grandissante, comment l'expliquez-vous ?

N.J. : « C'est une discipline moderne et avec les années, nous sommes parvenus à faire oublier les majorettes. Nous respectons leur travail mais ce n'est pas ce que nous faisons. Comme je le disais précédemment, le twirling bâton est un vrai sport, mêlant plusieurs disciplines. Et c'est là notre force ! La gymnastique est une chose, la gymnas-

tique rythmique en est une autre et la danse encore une autre. Nous, nous faisons les trois ! La pratique peut se faire à tous les âges, sans distinction de sexe. On exprime un art par le biais de chorégraphies souvent très élaborées. Je pense fortement que le succès de notre discipline est à mettre au crédit de tous ces paramètres ».

Vous avez obtenu récemment d'excellents résultats, pouvez-vous nous en parler ?

N.J. : « Nos bons résultats sont d'abord le fruit de nombreuses années de travail ! Je ne suis donc pas à la tête de l'association depuis assez longtemps pour pouvoir dire que j'en suis responsable. Mais ce que je peux dire, c'est que la compétition me tient beaucoup à cœur, elle est pour moi quasi essentielle dans notre sport. Que les résultats soient au rendez-vous est toujours une preuve que personne n'a utilisé son temps pour rien, c'est toujours une grande fierté. Nous espérons à présent que la saison 2016 sera faite de bons résultats. Notre groupe pour les compétitions s'est étoffé et nous avons confiance en eux pour avoir l'envie d'aller le plus loin possible. N'oublions pas que tout ça est un vrai travail d'équipe : le comité directeur,

les coachs, les chorégraphes, les parents et bien sûr les athlètes. C'est une vraie mécanique, moi je ne suis là que pour mettre de l'huile et éviter les embuches ».

Quels sont les prochains objectifs du club ? Comment envisagez-vous sa progression ?

N.J. : « Nous avons pour cette saison doublé notre effectif d'athlètes ce qui est synonyme d'un vrai élan positif pour notre club. Nous espérons donc dans le futur nous stabiliser ainsi afin de trouver une certaine harmonie, mais aussi et surtout pouvoir amener plus d'athlètes en compétition : solos, duos, par équipes et cela pour tous les niveaux et tous les âges. Nous souhaitons également offrir au grand public l'opportunité de découvrir notre sport de passion et de spectacle. Les 19 et 20 mars prochains, le club organise à domicile une compétition régionale où la quasi-totalité de nos athlètes de la section compétitions se présenteront. J'espère que les Carriérois seront nombreux à les applaudir tout comme lors de notre gala annuel qui sera, je l'espère, ouvert à tous cette année afin de présenter tout le travail et tous les efforts d'une saison bien remplie ».



Nicolas Jouanny en compagnie du jeune Evan Braquehais et de Jocelyne Drouet, entraîneuse du club

Union Nationale des Combattants : sur les chemins de la Grande Guerre



Calixte Authier entouré de membres de l'UNC

Le 14 octobre 2015, les adhérents de l'UNC Carrières ont effectué leur voyage annuel à Vimy et à la Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette, hauts lieux de la Première Guerre Mondiale. Calixte Authier, Président de l'association,

évoque pour nous ce voyage : « Notre visite a commencé par le Mémorial Canadien de Vimy, le plus prestigieux des monuments Canadiens en Europe élevé à la mémoire des 66 000 jeunes Canadiens ayant laissé leur vie en France. Dans

l'après-midi nous nous sommes rendus à la Nécropole de Notre-Dame-de-Lorette située à proximité d'Arras. Son cimetière est le plus vaste des cimetières militaires français avec plus de 40 000 tombes. Sa tour-lanterne, haute de 52 mètres, phare visible à plusieurs kilomètres qui abrite une crypte, sept ossuaires où reposent les corps de militaires non identifiés. Elle abrite également le corps du soldat inconnu de la Guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, ainsi que celui de la Guerre d'Indochine. La visite de son musée, où plus de 2 000 pièces de collection sont exposées, fut également un grand moment tout comme la découverte de l'Anneau de la Mémoire inauguré le 11 novembre 2014, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, où sont gravés par ordre alphabétique, les noms de 580 000 soldats (sans distinction de nationalité, de grade ou de religion) morts en Flandre et en Artois entre 1914 et 1918. Ce fut une journée intense, pleine de recueillement et de respect pour nos Poilus.
Infos+ : 06 81 66 10 89 (UNC Carrières)

Entente Carriéroise : L'association mobilisée !



Les participantes au stage et leurs professeurs

Les 21 et 22 décembre derniers, le Comité départemental de gymnastique organisait le premier des trois stages de perfectionnement et de détection des futurs espoirs de la discipline qui se déroulent cette année à Carrières-sous-Poissy. Sélectionnées en septembre dernier, les vingt jeunes filles participantes sont issues de la catégorie « poussines » (nées en 2007-2008) pour la majorité d'entre elles. Une jeune Carriéroise née en 2009 a également participé à ce stage en raison de sa précocité.

Les 16 et 17 janvier, l'Entente Carriéroise organisait une compétition de gymnastique artistique masculine qui a rassemblé des sportifs du Val d'Oise, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et des Yvelines. 500 gymnastes et près de 2000 spectateurs se



Félicitations aux jeunes gymnastes de l'Entente Carriéroise



sont rendus au Complexe sportif Alsace sur les deux jours. Avec 4 médailles obtenues, le bilan pour le club carriérois est très satisfaisant.

Infos+ : associationlentecarrieroise@sfr.fr

Amicale pour le Don du Sang bénévole



Le planning 2016 des collectes

Cette année, restons mobilisés ! Voici le calendrier prévisionnel des collectes de sang qui auront lieu en 2016 dans notre ville au Pôle Michel Colucci (124 avenue Maurice Berteaux):

- Samedi 6 février de 17h à 19h30 à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Amicale pour le Don du Sang
- Dimanche 7 février de 9h30 à 14h30
- Samedi 23 avril de 14h à 19h
- Dimanche 24 juillet de 9h30 à 14h30
- Samedi 1er octobre de 14h à 19h
- Samedi 3 décembre de 14h à 19h

Infos+ : 06 31 03 63 94 (Didier Richard)
adsbcarrieres@gmail.com

Quelle actualité pour les petits Carriérois ?

Dans le précédent numéro de Carrières&VOUS, nous passions en revue l'ensemble des structures dédiées à la Petite Enfance dans notre commune. La Municipalité s'engage tout au long de l'année à accompagner l'éveil des tout-petits encadrés par des personnels qualifiés.

Formulaire de pré-inscription téléchargeable

Depuis le mois de janvier, les familles souhaitant que leur enfant soit accueilli dans une des structures municipales dédiées à la Petite Enfance, peuvent télécharger le formulaire de pré-inscription ainsi que la liste des documents à fournir. Elle les remettront ensuite au service concerné (Pôle Michel Colucci, 124 avenue Maurice Berteaux) sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture.

« Qui a pris mes bonbons verts ? »

Le 18 décembre, l'Espace Louis Armand accueillait le spectacle de Noël du service Petite Enfance. Cette année, il a été entièrement conçu, mis en scène et joué par les professionnels des différentes structures,

offrant au public des instants cocasses, tour à tour drôles et surprenants.

La Petite Enfance en débat

Le 1^{er} décembre, une conférence-débat intitulée « Papa, maman, laissez-moi jouer, je grandis » s'est tenue au Pôle Colucci en présence de mesdames Agnès Luron, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, et Laëtitia Pruvost, psychologue clinicienne mais également conférencière et formatrice. Une réussite aussi pédagogique qu'informative qui a réuni une cinquantaine de personnes.

Des vacances au sein des structures de la Petite Enfance

Des vacances de consultations médicales



Le Service Petite Enfance en représentation

préventives pour les enfants sont organisées depuis le début de l'année dans chaque structure. C'est le Docteur Michel Constant, récemment retraité, qui assure ces vacances.

Infos+ : 01 78 63 72 34
(Service Petite Enfance)

RETRAITE

Ils posent ciseaux et stéthoscope



Annette Fort cesse son activité

Après 41 ans de bons et loyaux services à Carrières-sous-Poissy, Annette Fort a décidé de prendre une retraite bien méritée. Ouvert depuis 1974, son salon « Annette COIFFURE », avenue de l'Hautil, était bien plus qu'un simple commerce. Sa fidèle clientèle pourra en témoigner : au-delà des ciseaux, peignes et bigoudis, ce sont des heures et des heures de discussions qui ont émaillé toutes ses années. Dans son courriel adressé à la rédaction, Mme Fort a souhaité remercier celles et ceux qui lui ont fait confiance durant sa carrière et les assure de sa « grande et sincère amitié ».

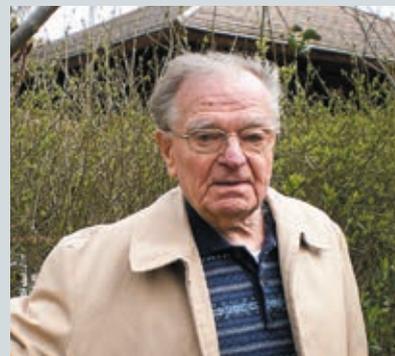


Michel Constant et Catherine Arenou ferment leur cabinet

En septembre puis en décembre 2015, Catherine Arenou et Michel Constant, médecins généralistes, ont cessé leurs activités. Après 30 années passées au contact des Carriérois, en partageant pendant plusieurs années leurs activités au sein du Groupe médical Rembrandt, et une confiance toujours intacte, l'heure était en effet arrivée pour ces médecins de partir vers de nouveaux horizons. Catherine Arenou va se consacrer à ses mandats électifs de Maire de Chanteloup-Vignes et Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines, alors que Michel Constant va encore assurer quelques vacances pour la crèche municipale. A tous les deux, nous souhaitons une nouvelle vie aussi riche qu'épanouissante.

HOMMAGE

Disparition d'André Pécé



En juin dernier à l'Hôtel de Ville, André Pécé, engagé volontaire dans la Résistance, se voyait remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Une cérémonie pleine d'émotion durant laquelle, entouré de ses proches, M. Pécé a également été honoré pour son investissement citoyen dans notre commune. Âgé de 95 ans, il est décédé le 20 novembre dernier. Chacun se souviendra de ses qualités humaines et de son attachement à nos valeurs. Nos pensées vont à sa femme Micheline, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à qui nous transmettons nos sincères condoléances.

Tribunes libres

So Carrières

L'insécurité surgit mais la sécurité gagne du terrain !

Des véhicules détériorés voire volés ont largement mis à mal pendant quelques mois la sécurité de notre vie quotidienne.

Quand d'autres auraient préféré cacher ces faits et faire croire que tout va bien, mon équipe et moi-même avons choisi de fédérer les Carriérois pour partager la douloureuse réalité de cette situation, et échanger sur les mesures à prendre pour stopper ces agissements.

Au cours d'une réunion publique avec près de 350 Carriérois nous avons dressé sans langue de bois le constat des incivilités, dégradations de biens, et vols survenus à l'automne dernier.

Nous avons pu échanger et partager les mesures à prendre au plus vite pour enrayer cette progression de l'insécurité, et notamment le partage d'informations pour cibler nos actions répressives.

Ainsi, 4 arrestations ont été effectuées et auront permis de mettre un terme à cette spirale insécuritaire.

C'est le premier signe de ce travail de fond qui est mené depuis notre arrivée et qui témoigne de notre capacité à réagir rapidement en mobilisant toutes les forces de police, tant nationale que municipale.

Notre travail va se poursuivre pour constituer une véritable police urbaine au service des Carriérois.

Soyez assurés que l'équipe SoCARRIÈRES affirmera chaque année, par des actions concrètes, sa politique volontariste pour un cadre de vie sécurisé !

Bien à vous,

Christophe DELRIEU
www.socarrieres.fr
Tél. 06 61 61 31 02

Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir

Tribune non publiée conformément à l'article 29 de loi du 29 juillet 1881 :

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés. Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure ».

Les élus de la liste « Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir » nous ont fait parvenir une tribune dont certains termes peuvent tomber sous le coup de cette loi. Nous sommes donc contraints d'en refuser la publication pour éviter toute poursuite judiciaire en diffamation pouvant nous exposer à une amende de 12 000 €.

Si ce texte devait être publié, par quelque moyen que ce soit, ses auteurs commettraient le délit de diffamation défini par les articles 29 et 31 de la loi du 29 juillet 1881 et s'exposeraient, s'ils étaient reconnus coupables, à des peines pouvant aller jusqu'à 12 000 € d'amende.

Bien vivre à Carrières

Tribune non publiée conformément à l'article 29 de loi du 29 juillet 1881 :

« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés. Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure ».

Les élus de la liste « Bien vivre à Carrières » nous ont fait parvenir une tribune dont certains termes peuvent tomber sous le coup de cette loi. Nous sommes donc contraints d'en refuser la publication pour éviter toute poursuite judiciaire en diffamation pouvant nous exposer à une amende de 12 000 €.

Si ce texte devait être publié, par quelque moyen que ce soit, ses auteurs commettraient le délit de diffamation défini par les articles 29 et 31 de la loi du 29 juillet 1881 et s'exposeraient, s'ils étaient reconnus coupables, à des peines pouvant aller jusqu'à 12 000 € d'amende.

NAISSANCES :

Lyna MONCUIT (6 octobre),



Camila AIT SBIROU (8 octobre),
Morgane HERVE (10 octobre),
Chaïne BENMICIALA (12 octobre),
Lynha VILLEMEN (9 octobre),
Abdallah Moustafa Madani RUDANI (18 octobre),
Ihab DAOUDI (6 octobre),
Agathe Léonie Lisa DE ROO (17 octobre),
Nayl MESSOUCI (20 octobre),
Eléna MENGUE NKO'O (23 octobre),
Mohamed Mamadou BAYO (21 octobre),
Corentin-Davy GALLIENNE (30 octobre),
Souhaïla BOUGAYOU (13 octobre),
Ali CHAJAI (28 octobre),
Elyana Naïma Kabyliya RACHEDI (27 octobre),
Moussa BARRY (1er novembre),
Noah FAYOUX (2 novembre),
Milana Alexandra Valentina Patricia JENNE (29 octobre),
Jade Cathy Lise HERMIER (31 octobre),
Salim TAHIRI (5 novembre),
Assia DEMBELE (10 novembre),
Mikaela MORO (16 novembre),

Tiffany DULERMO (16 novembre),
Victoria GASTON (21 novembre),
Eburnie ODJE (24 novembre),
Louane-Maelyne KEITA (20 novembre),
Ethan KOUAHO (28 novembre),
Riham KABACHE (30 novembre),
Tetila LUNZITISA (1er décembre),
Julia LETOURNEUX (2 décembre),
Adam DIAKITE (30 novembre),
Lagamy BAYO SEYDI (5 décembre),
Ilyès EL HAJJI (12 décembre),
Alexia SYLVAIN (14 décembre),
Andrea MARIOTTINI (12 décembre),
Lagamy BAYO SEYDI (05 décembre),
Cylia AOURANE (16 décembre),
Milhan AMRHAR EL FARES (23 décembre),
Mohammed DIALLO (23 décembre),
Nur YILDIRIM (22 décembre),
Emma SAÏD REGNIER (19 décembre),
Théo DEGUINGAND (22 décembre),
Nayed CHANFI (22 décembre),
Eness FARAJI (27 décembre),
Emmy MOMPEROUSSE (27 décembre),
Adam THALES (31 janvier),
Adèle COURROUX (31 janvier),
Iliana LIMA DE LEMOS (29 janvier), Aly ANNE (30 janvier),
Arthur CALDAS IGNACE (29 janvier),
Christina SIDNEY CHARLES (30 novembre),
Antoine RUCAY (12 janvier),
Jessym EPEE DIKOUME (24 janvier),
Gabriel MARY (13 janvier),
Olivia DUPONT (8 janvier),
Nolan BENARASI MORLET (10 janvier),
Riham BOUMAARAF (5 janvier),
Alice MITTÉ CARDOSO (5 janvier),
Tayraan ALPHONSE (2 janvier).

DECES :

Abdellah OUJDID (4 octobre),
Janine JANICKA (8 octobre),
Renée Germaine BELAUBRE (11 octobre),
Manuel DA SILVA MOREIRA (16 octobre),
Jacques Emile Marie CORRE (18 octobre),
Juliette Odette NARBONI (20 octobre),
Marie-Claire Micheline Marguerite DELAMARE née DEBRAI (29 octobre),
Geneviève Marthe Charlotte Marie POTENCIER (1er novembre),
Raymonde Suzanne Amélie XAVIER (6 novembre),
Caroline Pierrette ZOSI (5 novembre),
Dianelle Michelle SCHWEITZER (4 novembre),
Megdouda KHIER (7 novembre),
Hugo Etienne LOPES (5 novembre),
André PECE (20 novembre),
Marco Frédérico NUNNARI (29 novembre),
Louise Jeanne Marie BOCHER (6 décembre),
Marie-Thérèse Madeleine GUILLERMIN (2 décembre),
Gabrielle Marie Emma RETAUX (10 décembre),
Christophe Rodrigues SEMANAS (10 octobre),
Raymond MICHELON (15 décembre),
Jeannine FERNANDES née LANGEVIN (15 décembre),
Mohamad ABARAGH (26 décembre),
Souhaïla BOUGAYOU (21 octobre),
Henriette LUINAUD (26 décembre),
Antonio GAMA FERNANDES (28 décembre),
Gilles PIECQ (4 janvier),
Maurice SABARROS (15 janvier),
Mahjoub FETTAH (15 janvier),
Marcelle GUILLLOTEAU (27 janvier),
Geneviève DUCHESNE (26 janvier),
Melaz TAOURIRT (23 janvier),
Jeannine DAUBAS (21 janvier),
Ginette ALEXIOU (31 janvier).

MARIAGES :

Ranck BAKALA et Ouriatou DIAKITE (17 octobre),
Frédéric ARCHAMBAULT et Caroline MEDINA (24 octobre),
Luis DA SILVA RODRIGUES VELOSO et Amandine RESENDE (31 octobre),
Laurent BOSSU et Ablavi PEDANOU (31 octobre),
David CARREY et Stéphanie GILLET (7 novembre),
Thomas LENOIR et Juejie ZHANG (14 novembre),
Soufian AOUSDI et Imane KOURBAL (14 novembre),
Kais GHEZAL et Kenza BISSAR (21 novembre),
Khaled KADA et Karima BOUHADDA (21 novembre),
Bakary SENGHOR et Tohou SEATHE (21 novembre),
Arnaud ANGOTTI et Delphine BOUVIER (28 novembre),
Mustapha ELBOUHSSAINI et Hasnaa AÏZZOUNE (9 janvier),
Adnane ACHIBA et Salma BELLOUR (9 janvier),
Mostafa JAD et Céline CHABOT (30 janvier).

Contact rédaction :

Hôtel de ville, 1, place Saint-Blaise,
CS 90537 78915 Carrières-sous-Poissy cedex
Tél. 01 39 22 36 00 ou 01 34 01 19 30
mail: service.communication@carrieres-sous-poissy.fr

Distribution :

Services mania – Tél. 06 15 21 88 39
Si vous ne recevez pas le magazine,
contactez Services mania.

Prochaine parution :

Le prochain **carrières&VOUS**
paraîtra en avril 2016.

The poster features a central dark brown Easter egg with a white zigzag pattern. The text 'Chasse aux Œufs de Pâques' is written in a white, cursive font across the egg. The words 'aux' and 'de' are in a smaller, green, cursive font. Green leaf-like flourishes are scattered around the text. The background is a solid purple color with several smaller, dark brown Easter eggs scattered around the central one.

Chasse aux Œufs de Pâques

Dimanche 27 mars 2016 à 10h00

Jardin Freddy Durrleman (Parc de l'Hôtel de Ville)

Entrée libre, sacs personnels interdits — Des sachets vous seront fournis
Infos+ : 01 34 0119 30